



**GMBA Seleco**  
**WALTER ALLINIAL**

membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

- > Conseil
- > Audit
- > Expertise comptable, fiscale et sociale

---

## **ASSOCIATION CLOWNS SANS FRONTIERES**

70 bis rue de Romainville  
75019 PARIS

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021**

5, rue Lespagnol - 75020 PARIS  
Tél : 33 (0)1 44 93 10 30 - Fax : 33 (0)1 44 93 10 39  
E-mail : paris20@gmba.fr  
Site internet : [www.gmba-allinial.com](http://www.gmba-allinial.com)

SARL au capital de 75 812,90 euros - 612 007 690 RCS PARIS - NAF 6920 Z - N° TVA : FR 01612007690  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne  
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris  
Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International



Notre engagement  
responsable depuis  
**2012**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CLOWNS SANS FRONTIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 1/ Evènements Covid-19 du paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association a reçu des ressources externes selon les informations décrites dans le paragraphe « tableau de variation des fonds dédiés » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à revoir par sondages les calculs effectués par l'association dans le cadre de la comptabilisation de ces subventions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 27 juin 2022 et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de ce jour.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent,

prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**CLOWNS SANS FRONTIERES**

*Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021*

---

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 27 juin 2022  
Le Commissaire aux Comptes

**GMBA Séléco**  
Représentée par  
**Virginie DORMEUIL**

## **COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

-----

- BILAN ACTIF
- BILAN PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXE

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	13 292	13 292		555	555	100.00
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	10 560	9 014	1 546	677	868	128.23	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	1 529		1 529	1 512	17	1.15	
<b>Total I</b>	25 381	22 306	3 075	2 744	331	12.05	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	10 778	1 500	9 278	7 695	1 583	
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	657		657	1 082	425	39.30
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	57 968		57 968	40 060	17 908	44.70
	Valeurs mobilières de placement	15		15	15		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	278 346		278 346	257 412	20 934	8.13
Charges constatées d'avance (2)	4 361		4 361	1 736	2 625	151.20	
<b>Total II</b>	352 124	1 500	350 624	308 000	42 624	13.84	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	377 505	23 806	353 699	310 744	42 955	13.82	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres	86 629		85 288		1 341	1.57	
Report à nouveau							
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	1 047		1 341		293	21.86
	<b>Situation nette (sous total)</b>	87 676		86 629		1 047	1.21
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	87 676		86 629		1 047	1.21
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	210 195		202 175		8 020	3.97
	<b>Total II</b>	210 195		202 175		8 020	3.97
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	33 112		92		33 019	NS
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 706		9 165		4 541	49.54
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	8 926		11 463		2 537	22.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	85		1 220		1 135	93.07
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	<b>Total IV</b>	55 828		21 940		33 887	154.45
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	353 699		310 744		42 955	13.82

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

21 940

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

**COMPTE DE RESULTAT**

	<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations		335		565	230	40.71
Ventes de biens et services						
Ventes de biens		1 374		3 274	1 900	58.04
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		3 200		3 000	200	6.67
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		47 000		48 727	1 727	3.54
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels		89 413		149 662	60 250	40.26
Mécénats		17 000		83 000	66 000	79.52
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières		39 900		350	39 550	NS
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		12 914		9 893	3 021	30.54
Utilisations des fonds dédiés		27 980			27 980	
Autres produits		2		67	64	96.36
<b>Total I</b>		239 118		298 538	59 420	19.90
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises				1 564	1 564	100.00
Variation de stock		1 583		372	1 955	525.54
Autres achats et charges externes		88 888		48 024	40 865	85.09
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		1 725		1 556	169	10.85
Salaires et traitements		80 096		77 923	2 173	2.79
Charges sociales		32 136		22 736	9 400	41.34
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 434		2 290	856	37.38
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés		36 000		143 070	107 070	74.84
Autres charges		26		75	49	65.40
<b>Total II</b>		238 722		297 611	58 889	19.79
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>		396		927	531	57.30

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		528		450	78	17.34
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change		23			23	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		551		450	101	22.39
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change		117		91	26	28.79
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>		117		91	26	28.79
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		434		359	75	20.76
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		830		1 287	457	35.51
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		468		54	414	766.63
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>		468		54	414	766.63
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		250			250	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>		250			250	
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		218		54	164	303.41
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		240 137		299 042	58 905	19.70
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		239 089		297 702	58 612	19.69
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		1 047		1 341	293	21.86

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

	<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature	97 030		32 130		64 900	201.99
Prestations en nature			33 569		33 569	100.00
Bénévolat						
<b>TOTAL</b>	97 030		65 699		31 332	47.69
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature			33 569		33 569	100.00
Personnel bénévole	97 030		32 130		64 900	201.99
<b>TOTAL</b>	97 030		65 699		31 332	47.69

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	106 413	106 413	232 662	232 662
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	106 413	106 413	232 662	232 662
- Dons manuels	89 413	89 413	149 662	149 662
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	17 000	17 000	83 000	83 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	58 743		17 653	
2.1 Cotisations avec contrepartie	335		565	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	39 900		350	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	18 508		16 738	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	47 000		48 727	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	27 980	19 780		
<b>TOTAL</b>	240 136	126 193	299 042	232 662
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	156 681	89 145	98 251	67 856
1.1 Réalisées en France	83 653	53 303	42 175	33 928
- Actions réalisées par l'organisme	83 653	53 303	42 175	33 928
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	73 028	35 842	56 076	33 928
- Actions réalisées par l'organisme	73 028	35 842	56 076	33 928
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	28 656	20 572	37 734	33 928
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	14 328	10 286	18 867	16 964
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	14 328	10 286	18 867	16 964
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	17 753	14 476	18 648	11 308
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	36 000	2 000	143 070	119 570
<b>TOTAL</b>	239 090	126 193	297 703	232 662
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	1 046		1 339	

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	97 030	97 030	65 699	65 699
Bénévolat	97 030	97 030	32 130	32 130
Prestations en nature			33 569	33 569
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	97 030	97 030	65 699	65 699
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	96 646	96 646	8 600	8 600
Réalisées en France	20 346	20 346	7 900	7 900
Réalisées à l'étranger	76 300	76 300	700	700
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	384	384	8 320	8 320
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>			48 779	48 779
<b>TOTAL</b>	97 030	97 030	65 699	65 699

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES**

**Art. 432-17** Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>						
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	89 145		67 856		21 289	31.37
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme	53 303		33 928		19 375	57.11
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme	35 842		33 928		1 914	5.64
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	20 572		33 928		13 356	39.37
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	10 286		16 964		6 678	39.37
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	10 286		16 964		6 678	39.37
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	14 476		11 308		3 168	28.02
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	124 193		113 092		11 101	9.82
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>						
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	2 000		119 570		117 570	98.33
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>						
<b>TOTAL</b>	126 193		232 662		106 469	45.76

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)**

**Art. 432-17** Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>						
<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
1.2 Dons, legs et mécénats	106 413		232 662		126 249	54.26
- Dons manuels	89 413		149 662		60 249	40.26
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats	17 000		83 000		66 000	79.52
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public						
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	106 413		232 662		126 249	54.26
<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>						
<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	19 780				19 780	
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>						
<b>TOTAL</b>	126 193		232 662		106 469	45.76

<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	85 288		85 288			
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public						
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice						
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	85 288		85 288			

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)**

**Art. 432-17** Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>						
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	96 646		8 600		88 046	NS
Réalisées en France	20 346		7 900		12 446	157.54
Réalisées à l'étranger	76 300		700		75 600	NS
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	384		8 320		7 936	95.38
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>			48 779		48 779	100.00
<b>TOTAL</b>	97 030		65 699		31 331	47.69
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>						
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>						
Bénévolat	97 030		65 699		31 331	47.69
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>	97 030		65 699		31 331	47.69
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	178 675		59 105		119 570	202.30
(-) Utilisation	19 780				19 780	
(+) Report	2 000		119 570		117 570	98.33
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	160 895		178 675		17 780	9.95

**Commentaires:**

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Clowns Sans Frontières France (CSF) est une association artistique et humanitaire créée en 1993, relevant de la loi de 1901. Elle intervient partout dans le monde pour apporter, à travers le rire et le spectacle, un soutien psychosocial à des populations victimes de crises humanitaires ou en situation de grande précarité, en premier lieu les enfants.

CFS agit toujours en lien avec des associations ou des ONG internationales implantées localement. Chaque partenariat fait l'objet d'une création spécifiquement adaptée au public bénéficiaire. Un travail de " repérage " est effectué auprès du partenaire et du public accompagné afin de comprendre le contexte d'intervention, les besoins, problématiques et contraintes du public, et le type d'accompagnement mené par les travailleurs sociaux. Il s'agit de proposer une intervention artistique qui vienne compléter l'accompagnement déjà en place tout en tenant compte des spécificités du public afin de formuler une proposition respectueuse à laquelle il puisse s'identifier. Tous les intervenants sont des artistes professionnels qui offrent leur art bénévolement le temps d'une mission.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **1/Evénement Covid-19 :**

L'exercice est marqué par la poursuite de l'épidémie de Covid -19.

L'association a continué la mise en place des mesures de télétravail.

Elle a demandé et obtenu un PGE en mai 2021 pour un montant de 33 000 euros sur une durée de 24 mois.

Pour rappel , l'association avait bénéficié en 2020 des aides suivantes :

- Chômage partiel pour un montant de 8 954€
- Exonérations de charges et aides au paiement de l'URSSAF pour 11 668€

Il n'y a pas d'élément lié à la situation sanitaire qui remette en cause la continuité de l'exploitation.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et de l'ANC 2018-06 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 292		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 633		910
Emballages récupérables et divers	3 179		838
TOTAL	8 812		1 747
Prêts, autres immobilisations financières	1 512		17
TOTAL	1 512		17
TOTAL GENERAL	23 616		1 765

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			13 292	13 292
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 543	6 543
Emballages récupérables et divers			4 017	4 017
TOTAL			10 560	10 560
Prêts, autres immobilisations financières			1 529	1 529
TOTAL			1 529	1 529
TOTAL GENERAL			25 381	25 381

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	12 737	555		13 292
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 956	767		5 723
Emballages récupérables et divers	3 179	112		3 291
TOTAL	8 135	879		9 014
TOTAL GENERAL	20 872	1 434		22 306

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	555				
Matériel de bureau informatique mobilier	767				
Emballages récupérables et divers	112				
TOTAL	879				
TOTAL GENERAL	1 434				

**Tableau de variation des fonds propres - générosité du public**

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Réserves	85 288	1 341				0		86 629
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	1 341	1 341-		1 047				1 047
<b>TOTAL</b>	86 629			1 047		0		87 676

**Tableau de variation des fonds dédiés**

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERT	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont Fonds dédiés*
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>23 500</b>	<b>20 000</b>	<b>8 200</b>	-	-	<b>35 300</b>	
Madagascar	8 000		2 700			5 300	
Madagascar - Institut Français		8 000				8 000	
Sénégal - Ville de Paris	5 500		5 500			-	
Palestine - Ville de Paris	10 000					10 000	
Palestine - Institut Français		4 000				4 000	
Palestine - SCAC Jérusalem		5 000				5 000	
Palestine - SCAC Jérusalem						-	
Ville de Paris-projet France MNA		3 000				3 000	
						-	
<b>Contribution Financière d'autres organismes</b>	-	<b>14 000</b>	-	-	-	<b>14 000</b>	
Hoppenot		7 000				7 000	
Fond de France-accompagner enf		4 000				4 000	
Banque Pop Shum		3 000				3 000	
						-	
<b>Dons</b>	<b>69 425</b>	-	<b>3 180</b>	-	-	<b>66 245</b>	
Palestine	2 675		2 675			-	
Ethiopie	100					100	
Egypte	340					340	
Action France	505		505			-	
Afrique	10 805					10 805	
Don M	55 000					55 000	
<b>Mécénat</b>	<b>109 250</b>	<b>2 000</b>	<b>16 600</b>	-	-	<b>94 650</b>	
Ethiopie	8 250				- 8 250	-	
Palestine	2 500		2 500			-	
Equateur		2 000				2 000	
Madagascar	15 000		5 000			10 000	
Sénégal	25 750		4 600			21 150	
Egypte	17 500				8 250	25 750	
Air France /Ateliers pratiques artistiques IDF	15 000					15 000	
Actions transverses	20 750		4 500			16 250	
Journée des Binomes	4 500					4 500	
<b>TOTAL</b>	<b>202 175</b>	<b>36 000</b>	<b>27 980</b>	-	-	<b>210 195</b>	-

\* correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices

**1/ Les fonds dédiés**

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste "Fonds dédiés".

Au compte de résultat sont enregistrés :

- En charges dans le poste "engagements à réaliser sur ressources affectées", les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture

- En produits dans le poste "report des ressources affectées", la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives au projet sont engagés.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	1 500				1 500
TOTAL	1 500				1 500
TOTAL GENERAL	1 500				1 500

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 529	0	1 529
Autres créances clients	657	657	
Personnel et comptes rattachés	60	60	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	335	335	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	91	91	
Divers état et autres collectivités publiques	17 478	17 478	
Débiteurs divers	39 894	39 894	
Charges constatées d'avance	4 361	4 361	
TOTAL	64 405	62 876	1 529

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	112	112		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	33 000		33 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 706	13 706		
Personnel et comptes rattachés	2 404	2 404		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 927	4 927		
Autres impôts taxes et assimilés	1 595	1 595		
Autres dettes	85	85		
TOTAL	55 828	22 828	33 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	33 000			

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immo incorporelle	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et inform	Linéaire	3 à 10 ans

**Evaluation des matières et marchandises**

Les stocks ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

**Dépréciation des stocks**

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 923
Dettes fiscales et sociales	4 893
Total	10 928

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 361
Total	4 361

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	1
Total	3

**Valorisation des contributions volontaires**

Le bénévolat est évalué selon les principes suivants :

- 7h par jour de mission artistique
- 7h par jour, 4h par demi-journée, d'action de sensibilisation et de collecte,
- au plus proche du réel pour le bénévolat de compétence.

La valorisation retenue est la suivante :

- valorisation "spécialiste" : 50€/heure
- valorisation "non spécialiste" : 15h/heure

Cette distinction "spécialiste" et "non spécialiste" est mise en place afin de valoriser le bénévolat de l'association de manière plus exhaustive en regard des compétences des bénévoles.

L'association totalise au 31/12/2021 1 298 heures de bénévolat valorisées au global à la somme de 97 030 euros.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Engagement en matière de pensions et retraites**

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice compte tenu de l'âge des salariés.

## RAPPORT FINANCIER TYPE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES

### Modalités d'établissement du Compte Emploi des Ressources

- **Missions sociales**

Affectation directe :

Sont directement affectés aux missions sociales :

- Les charges directes concernant les missions exploratoires et artistiques menées à l'international comme en France
- Les charges directes des journées d'ateliers de pratiques artistiques en France ou à l'étranger
- Les charges directes d'événements de capitalisation et d'échanges
- Les charges directes d'évènements exclusivement dédiés à la sensibilisation (expositions photographiques, interventions auprès des scolaires, etc.)
- 20% des frais d'actions en France (collecte et sensibilisation) pour leur dimension sensibilisation
- 100% des frais de service civique liés aux projets (Adjo, Camille)
- Les frais de personnel :
  - o 55% du poste de la Responsable Administrative Et Financière
  - o 60% du poste de la Chargée de Communication et du prestataire communication (durant la période de remplacement)
  - o 100% du Poste de Responsable des projets

Affectation indirecte :

- 75 % des frais de communication
- 75% des frais de vie associative
- 75% des frais de fonctionnement

Les charges sont réparties à 60% sur les projets en France et 40% à l'étranger.

- **Frais de recherche de fonds**

Affectation directe :

Sont directement affectés aux frais d'appel à la générosité du public, à la recherche de fonds privés (fondations, mécénat, partenariats...) et les frais liés à la recherche de subvention :

- Les frais postaux
- Les frais liés aux achats et envois de produits dérivés, à la boutique en ligne, et aux matériels utilisés pour les stands de vente de ces produits dérivés
- Les frais directs pour la recherche et la gestion des donateurs (logiciel de gestion des dons, envois des reçus fiscaux...)
- Les frais de personnel :
  - o 25% du poste de Responsable Administrative Et Financière
  - o 25% de la Chargée De Communication et du prestataire

Affectation indirecte :

Sont indirectement affectés :

- 80 % des frais des actions en France (collecte et de sensibilisation) pour leur dimension collecte de fonds
- 15 % des frais de fonctionnement
- 15% des frais de communication

● **Frais de fonctionnement**

Affectation directe :

- 20% du poste de Responsable Administrative Et Financière
- 15% de la Chargée De Communication

Affectation indirecte :

- 10 % des frais de communication
- 25 % des frais de vie associative
- 10% des autres charges de fonctionnement
- 

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

- Affectés aux missions sociales : 100% bénévolat « mission artistique » et 20% du bénévolat « action en France sensibilisation/collecte »
- Affectés en frais de recherche de fonds : 80 % du bénévolat « action en France sensibilisation/collecte »
- Affectés en frais de fonctionnement : 100 % bénévolat de compétences